

GRAND TOURNOI OPEN DE TENNIS DE TABLE OMS VILLE DE THONON-LES-BAINS

**LES 27 ET 28 AOÛT 2011 À LA MAISON DES
SPORTS DE THONON-LES-BAINS, avenue de la
Grangette**

**Organisation : STELLA THONON TENNIS de
TABLE**

RÈGLEMENT

Article 1 : Ce tournoi est non homologué et ouvert à tous. Il se déroulera sur 24 tables à la Maison des Sports de THONON-LES-BAINS, avenue de la Grangette, 74200 THONON-LES-BAINS. Il est réservé aux joueuses et joueurs non licenciés et licenciés quelque soit leur pays (concernant les équivalences de classement se reporter à l'article 25).

Article 2 : Le juge arbitre du tournoi sera Monsieur FOUTREL Christian assisté de Monsieur Wilfried MONTEIL.

Article 3 : La présentation au juge-arbitre, par le joueur, de sa licence avec la mention "certificat médical présenté" est obligatoire sur demande. Si une joueuse ou joueur ne peut pas présenter sa licence, ou si la mention "certificat médical présenté" ne figure pas sur la licence, le joueur doit présenter un certificat médical indépendant daté de moins d'un an. Pour les joueurs non licenciés le fait de s'engager dégage de toutes responsabilités le Club de La STELLA THONON Tennis de Table en cas d'incident ou d'accident médical.

Chaque joueuse ou joueur devra si les organisateurs le demandent prouver à tout moment son classement. Si un joueur possède une licence dans plusieurs pays, le joueur devra utiliser la licence ayant le plus fort classement.

Article 4 : Le règlement de la FFTT sera appliqué notamment en matière de revêtement et de collage.

Article 5 : Conformément au règlement de la FFTT, il sera formellement interdit de coller sur le site de la compétition (salle, vestiaire, extérieur).

Article 6 : Les matchs seront arbitrés par les joueuses et joueurs.

Article 7 : Le tirage au sort sera effectué 2 heures avant l'heure prévue de chaque tableau (la veille au soir pour le premier tableau du dimanche) en présence du Juge Arbitre et des organisateurs laissant une possibilité de s'inscrire juste avant le tirage au sort dans la limite des places disponibles pour chaque tableau. Il est recommandé de s'inscrire à l'avance pour être sûr de pouvoir participer.

Article 8 : La STELLA THONON Tennis de Table décline toute responsabilité civile ou pénale en ce qui concerne les accidents corporels ou matériels, les vols ou pertes dans l'enceinte de la Maison des Sports et dans ses abords dont pourraient être victimes les joueuses, joueurs ou spectateurs.

Article 9 : La STELLA THONON Tennis de Table se réserve le droit de supprimer ou modifier un tableau ou les dotations si le nombre d'engagés est jugé insuffisant.

Article 10 : La compétition se déroulera sur 24 tables. Les places dans les tableaux pourront être limitées. Les places pouvant être limitées l'ordre des inscrits se fera par date de réception de votre inscription.

Article 11 : Les performances et contre-performances ne seront pas prises en compte pour le classement.

Article 12 : Une joueuse ou un joueur ne pourra pas participer à deux tableaux commençant à la même heure.

Article 13 : Les droits d'inscriptions sont fixés comme suit:

1 tableau	: 7€	10 CHF
2 tableaux	: 13€	19 CHF
3 tableaux	: 18€	26 CHF
4 tableaux	: 24€	35 CHF
5 tableaux	: 30€	44 CHF
6 tableaux	: 35€	51 CHF

Article 14 : Les féminines sont admises dans tous les tableaux au classement équivalent de la FFTT, suivant le nombre de points de leur classement. (ou équivalence de classement)

Article 15 : La dotation du tournoi est de 1370€ en espèces, plus bons d'achats, lots divers et coupes dépassant une dotation supérieure à 2000€

Article 16 : Les inscriptions et/ou l'envoi du règlement par chèque (à l'ordre de la STELLA THONON Tennis de Table) peuvent se faire par courrier, téléphone, mail ou sur place en respectant la limite horaire des différents tableaux.

Adresse:

Wilfried MONTEIL
Résidence les Margalles, 19 D Chemin de Morcy
74200 THONON LES BAINS

Téléphones:

Wilfried MONTEIL: 06-61-31-70-47 à partir du 16/08/2011

Christian FOUTREL : 06-75-68-12-97 à partir du 01/08/2011

Mail:

wilfried.monteil@free.fr

christian.foutrel@wanadoo.fr

Article 17 : Une tenue sportive et le port de chaussures de sport sont obligatoires.

Article 18 : Les balles ne sont pas fournies par la STELLA THONON Tennis de Table.

Article 19 : Toute dégradation sera prise en charge par le ou les auteurs.

Article 20 : Les tableaux seront les suivants:

Tableau	Catégories	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 / 4 ^{ème}
<i>Samedi</i>				
1	Non licenciés/licences promo	Lots + coupe	Lots	Lots
2	NC/9 ou équivalent	60€+ coupe	coupe	Lots
3	Moins de 18 ans	Lots + coupe	Lots	Lots
4	Plus de 40 ans	70€+ coupe	coupe	Lots
5	Non licenciés/11 ou équivalent	70€+ coupe	coupe	Lots
6	13/20 ou équivalent	100€+ coupe	50€	Lots
<i>Dimanche</i>				
A	Non licenciés/licences promo	Lots + coupe	Lots	Lots
B	Non classés/13 ou équivalent	70 €+ coupe	coupe	Lots
C	Handicap ouvert à tous	200 €+ coupe	100€	coupe
D	Moins de 21 ans	70€+ coupe	coupe	Lots
E	9/15 ou équivalent	70€+ coupe	coupe	Lots
F	Non licenciés/8 ou équivalent	60€+ coupe	coupe	Lots
G	11/17 ou équivalent	100 €+ coupe	50 €	Lots
H	Toutes séries	200 €+ coupe	100 €	coupe

Total des dotations : 1'370,00 €+ Coupes + Lots

Plus de 2000€de dotations

Article 21 : Tout joueur en retard de 5 minutes après le deuxième appel de son nom sera déclaré

forfait dans ce tableau.

Article 22 : Tous les tableaux se joueront en poule de 3 dont les 2 premiers seront qualifiés pour la suite avec élimination directe. Toutes les parties se joueront au meilleur des 5 manches. Sauf pour le tableau handicap qui se jouera en 33 points avec élimination directe dès le 1^{er} tour.

Article 23 : Une buvette sera mise en place le samedi 27 et le dimanche 28 août 2011 afin que les joueuses et joueurs puissent se restaurer (sandwiches, croissants, crêpes, café, boissons fraîches...)

Article 24 : Un trophée sera décerné au club le plus représenté en nombre d'inscriptions.

Article 25 : Tableau d'équivalence des classements.

Il sera pris en compte le nombre de points acquis à la fin de la première phase 2010/2011 FFTT (classement officiel de la phase 2 FFTT 2010-2011 inscrit sur la licence) et le classement 2011/2012 pour les étrangers.

TABLEAUX D'EQUIVALENCE

PERIODE: 01/07/2011 – 31/08/2011

HEREN – MESSIEURS – HERREN – MEN

	SUI	BEL	NED	LUX	FRA	ENG	ITA	GER
	A20	A	A LICENTIE 001 – 020	N 01 – 05	1 ^o série 0001 – 0150	0001 – 0020	1 Categoria	1. Bundesliga 2. Bundesliga Regionalliga
	A19 – A18 A17 A16 B15 B14 – B13	B0 B2 B4 B6 B6	021 – 040 041 – 050 051 – 080 B 081 – 200 B 081 – 200	N 06 – 09 N 10 – 16 A A	0151 – 0500 0501 – 0800 2000 à 2057 pts 1800 à 1999 pts 17	0021 – 0060 0061 – 0175 0176 – 0375 0376 – 0475 0376 – 0475	2 Categoria 3 Categoria 3 Categoria 3 Categoria 3 Categoria	Oberliga Verbandsliga Landesliga Bezirksliga Bezirksliga
	B12 – B13 B11 C10 C8 – C9	C0 C2 C4 C6	C C D D	B0 B5 B10 C15	16 15 14 13	0476 – 0575 0576 – 0675 0676 – 0775 0776 – 0875	4 Categoria 4 Categoria 5 Categoria 5 Categoria	Bezirksklasse Kreisliga 1. Kreisklasse 1. Kreisklasse
	C7 C6 D5 D4	D0 D2 D4 D6	E F G G	C20 C25 C30 D35	12 11 10 09	0876 – 0975 0976 – 1075 1076 – 1175 1176 – 1275	5 Categoria 5 Categoria 5 Categoria 5 Categoria	2. Kreisklasse 2. Kreisklasse 3. Kreisklasse 3. Kreisklasse
	D3 D2 D1 D1	E0 E2 E4 E6	H NG NG NG	D40 D45 NC NC	08 07 06 05 + NC	1276 – 1400 1401 – 1600 1601 – 1601 -	5 Categoria 5 Categoria 5 Categoria 5 Categoria	3. Kreisklasse 3. Kreisklasse 3. Kreisklasse 3. Kreisklasse

Article 26 : Horaires

Samedi 27 août 2011
(ouverture de la salle 11 H 30)
14 H 30 Tableau 1
14 H 30 Tableau 2
15 H 30 Tableau 3
15 H 30 Tableau 4
17 H 00 Tableau 5
17 H 00 Tableau 6

Dimanche 28 août 2011
(ouverture de la salle 08 H 00)
09 H 00 Tableau A
09 H 00 Tableau B
11 H 00 Tableau C
12 H 00 Tableau D
13 H 00 Tableau E
13 H 30 Tableau F
14 H 00 Tableau G
15 H 30 Tableau H

Article 27 : Litiges

Tous litiges seront traités par le juge arbitre et les organisateurs. Leurs décisions seront irrévocables.